

HIVER 2017

Nouvelles DE Point Lepreau

BULLETIN POUR
LA COMMUNAUTÉ

**Une discussion avec notre chef de centrale
Michael Hare : leadership axé sur la sécurité**

Étude probabiliste de la sûreté :
la centrale nucléaire de Point Lepreau est sûre et robuste



Énergie NB Power

Une discussion avec notre chef de centrale Michael Hare : leadership axé sur la sécurité



Michael Hare a plus de 25 années d'expérience chez Énergie NB. Il est un leader avec de solides antécédents en exploitation et qui met l'accent sur la sécurité.

Michael a obtenu son baccalauréat en génie mécanique de l'Université du Nouveau-Brunswick en 1987. Il a commencé sa carrière chez Énergie NB en tant qu'étudiant en 1983, travaillant dans des centrales conventionnelles, dont Grand Lake, Dalhousie et Coleson Cove. Il s'est joint à la division Nucléaire en 1992 et a travaillé au sein de l'équipe des services techniques d'ingénierie jusqu'en 1999, lorsqu'il a commencé sa formation en matière de certification. Michael a occupé le poste d'opérateur de salle de commande avant de devenir surveillant de quart. Ensuite, à titre de chef de la mise en service, il a dirigé la remise en service de la centrale après les activités de réfection. Il a également occupé le poste de chef, Exploitation. Michael occupe le poste de chef de la centrale nucléaire de Point Lepreau depuis le mois de juillet 2015.

Q. Que fait un chef de centrale à la centrale nucléaire de Point Lepreau?

R. Je relève de Brett Plummer, dirigeant principal de l'exploitation nucléaire et vice-président du nucléaire. Je dirige plusieurs secteurs de responsabilité en commençant par la sécurité, dont les équipes de l'exploitation, de la manutention du combustible, des services d'urgence, de la chimie, de l'environnement et de la formation.

À titre de chef de la centrale, je suis chargé de surveiller l'exploitation quotidienne de la centrale nucléaire de Point Lepreau et de veiller à la sécurité des travailleurs et des installations. Je travaille en étroite collaboration avec les cadres supérieurs afin d'adopter une démarche transversale pour notre plan d'amélioration continue

et de nous aligner avec les pratiques exemplaires de l'industrie. La clé de notre succès est l'engagement de nos employés à l'égard d'un plan d'amélioration à long terme intitulé « À la Recherche de l'Excellence ». Ce plan sert de boussole organisationnelle pour nous aider à atteindre notre objectif ultime de devenir une centrale nucléaire de premier plan au Canada.

Q. Comment profitez-vous de l'expérience et des leçons retenues des autres centrales nucléaires?

R. L'industrie nucléaire est unique, car elle communique ouvertement son information à l'échelle mondiale. Nous savons que nous devons tous travailler ensemble pour réussir. Grâce à des organisations telles que l'Association

mondiale des exploitants nucléaires (WANO) et l'Institute of Nuclear Power Operations (INPO), nous travaillons de concert pour maximiser nos connaissances. Si une centrale nucléaire ayant une conception semblable à celle de Point Lepreau a un problème d'équipement majeur, nous pouvons souvent nous servir de cette expérience pour empêcher que ce genre d'événement se produise ici.

Nous profitons également de la collaboration entre les divers acteurs de l'industrie. Par exemple, j'ai passé la majeure partie de 2013 avec l'INPO à visiter d'autres centrales nucléaires dans le monde pour aider ces dernières à cerner leurs forces et les aspects à améliorer. Cette expérience m'a permis de mieux comprendre comment certaines des meilleures centrales nucléaires au monde sont exploitées, afin que nous puissions continuer à apporter des améliorations à la centrale nucléaire de Point Lepreau. Un bon nombre de nos employés ont participé à ces activités. Nous recevons également des visiteurs venant d'autres centrales nucléaires pour nous offrir de l'aide, s'informer sur nos activités et échanger de l'information.

Q. Quelle importance revêt la centrale nucléaire de Point Lepreau dans notre province?

R. La centrale nucléaire de Point Lepreau est au cœur du réseau électrique d'Énergie NB. Selon la période de l'année, lorsque le réacteur fonctionne à pleine puissance, il fournit de 40 à 60 % de la production nette de l'ensemble des centrales d'Énergie NB. Afin de nous assurer qu'Énergie NB est en mesure de répondre à la demande de ses clients, nous avons la responsabilité d'exploiter la centrale de façon sûre et fiable.

Alors que notre province, notre pays et la communauté internationale travaillent à relever le défi des changements climatiques et de l'économie fondée sur les faibles émissions de carbone, la valeur de la centrale nucléaire de Point Lepreau en tant qu'installation de production sans émissions de gaz à effet de serre devrait continuer à croître.

La centrale apporte également d'importants avantages économiques à la province en offrant des emplois à plus de 800 personnes et en utilisant de nombreux produits et services locaux.

Q. Après avoir travaillé à la centrale pendant plus d'une vingtaine d'années, que pouvez-vous nous dire au sujet du personnel qui y travaille?

R. Nos employés sont vraiment notre plus grand atout. Nous avons des employés parmi les plus intelligents, assidus et dévoués au monde. Je crois que notre personnel est engagé à respecter les plus hautes normes de professionnalisme et à mettre la sécurité au premier plan dans tous les aspects de son travail. Notre personnel

comprend les responsabilités uniques de l'exploitation d'une centrale nucléaire. Nous prenons cette responsabilité au sérieux et nous savons que nous devons continuer à démontrer notre engagement en matière de sécurité tous les jours.

Le personnel et les entrepreneurs de la centrale nucléaire de Point Lepreau contribuent à leurs collectivités de diverses façons. Les employés de la centrale organisent plusieurs campagnes de bienfaisance chaque année, offrant dons et soutien à des organismes comme Centraide, la Fondation de l'Hôpital Saint-Joseph, Harbour Lights et les banques alimentaires locales. Nombre de nos employés s'investissent aussi dans des activités bénévoles et des partenariats communautaires, notamment dans les écoles locales et les établissements postsecondaires. Nous sommes fiers d'avoir des employés qui se soucient autant de redonner à la communauté.

Q. Quel sera votre rôle lors des prochaines audiences publiques sur le renouvellement du permis d'exploitation?

R. Je vais participer à la première partie de l'audience qui aura lieu à Ottawa. Je serais également à la deuxième partie de l'audience, à Saint John, où je serai peut-être appelé à répondre aux questions du comité de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Ce processus nous donne l'occasion de prouver au public et à notre organisme de réglementation que nous exploitons la centrale en toute sécurité et que nous respectons ou dépassons toutes les normes réglementaires.

Dans le cadre de notre stratégie d'engagement communautaire, je participe régulièrement à des réunions avec notre comité de liaison communautaire, ainsi qu'avec des dirigeants gouvernementaux et municipaux et d'autres intervenants. Il est important d'engager et d'informer les gens par rapport à l'énergie nucléaire et au travail important que nous faisons ici à la centrale. En plus de l'exploitation sûre et fiable de la centrale, nous travaillons fort pour obtenir une acceptabilité sociale et le soutien des collectivités et de la population du Nouveau-Brunswick. Les gens avec qui j'ai parlé appuient fortement la centrale et veulent savoir comment leur communauté ou leur organisation peut nous aider à réussir.

Q. Que faites-vous dans votre temps libre?

R. Ma femme et moi sommes mariés depuis 20 ans et vivons dans la communauté de Grand Bay-Westfield. Nous avons deux filles. L'une d'elles est mariée et travaille en Nouvelle-Écosse, et la plus jeune va commencer ses études universitaires l'année prochaine. J'aime passer du temps avec ma famille et mes amis. Mes passe-temps comprennent la navigation de plaisance, le golf et le hockey.



ÉTUDE PROBABILISTE DE LA SÛRETÉ : LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE POINT LEPREAU EST SÛRE ET ROBUSTE

Conformément aux exigences réglementaires, Énergie NB a réalisé une étude probabiliste de la sûreté (EPS) pour la centrale nucléaire de Point Lepreau en 2016. Vous trouverez un lien vers un document sommaire à l'adresse www.energienb.com. Ce document a été publié dans la mise à jour sur la centrale de novembre 2016.

Les résultats de l'étude probabiliste de la sûreté démontrent que la centrale est sûre, robuste et peut résister à une grande variété de dangers. Les résultats indiquent que tous les objectifs définis à l'échelle internationale ont été atteints et qu'aucune autre amélioration n'est nécessaire à l'heure actuelle pour faire face aux dangers internes et externes possibles.

L'étude probabiliste de la sûreté est un outil qui permet d'évaluer la probabilité et les conséquences des dangers potentiels pour une installation afin d'éliminer les risques et d'améliorer la sécurité. Les centrales nucléaires canadiennes sont tenues de mettre à jour de façon périodique les EPS et d'informer le public sur les résultats.

L'étude permet d'aborder les questions suivantes:

- Qu'est-ce qui pourrait mal se passer?
- Quelle est la probabilité de tels problèmes?
- Quelles seraient les conséquences?

L'étude nous aide à mieux comprendre le fonctionnement de la centrale et à relever les améliorations possibles en matière de sûreté. C'est l'un des nombreux outils et programmes utilisés par la centrale nucléaire de Point Lepreau afin d'assurer la sûreté de la centrale.

La sécurité des travailleurs et du public est la priorité absolue à la centrale nucléaire de Point Lepreau. La centrale est exploitée selon les normes les plus élevées en matière de sûreté nucléaire et doit se conformer aux exigences rigoureuses de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). La centrale nucléaire de Point Lepreau a été conçue et construite avec des mesures de protection multiples afin d'empêcher la libération de matières radioactives. Ces mesures de protection sont renforcées par une culture de prévention et de sûreté. Cette culture comprend des activités d'exploitation et d'entretien prudentes, des contrôles réguliers, des suivis et des inspections de l'équipement par notre personnel hautement qualifié ainsi que des programmes complets de surveillance et de gestion du rendement.

Pour en savoir plus sur les résultats de l'EPS, vous pouvez consulter la page suivante : www.nbpower.com/fr/about-us/regulatory/nuclear/probabilistic-safety-assessment



SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

Aaron Murray, membre du service de Radioprotection d'Énergie NB, prend des échantillons sur le terrain pour le Programme de surveillance environnementale.

Pour s'assurer que nous sommes un voisin responsable, le service de Radioprotection la centrale nucléaire de Point Lepreau surveille tout ce qui a trait à l'environnement à proximité de notre installation.

Conformément à la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*, notre centrale maintient un programme de surveillance environnementale (PSE) pour démontrer que le public et l'environnement sont protégés contre les émissions de la centrale.

Les résultats du PSE sont soumis à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) pour démontrer le respect des lignes directrices et des limites applicables, conformément aux règlements qui régissent l'industrie nucléaire du Canada. Les résultats sont publiés sur une base trimestrielle et annuelle.

Le PSE comprend l'échantillonnage et l'analyse de l'air, de l'eau (puits, eau de surface, eau de mer), du lait, des baies, des produits de jardinage, de la végétation, du sol, des précipitations, des fruits de mer et des sédiments.

Environ 20 résidents locaux participent à ce programme en fournissant des échantillons à analyser, y compris les

fruits de mer, l'eau des puits et les légumes cultivés dans leurs jardins. Certains résidents nous permettent d'exploiter des stations de surveillance de l'air sur leurs propriétés.

Les résultats de 2015 du PSE à proximité de la centrale nucléaire de Point Lepreau ont démontré qu'il n'y a pas d'incidence négative sur la santé du public ou sur l'environnement.

En 2015, nos résultats indiquaient une dose de 0,56 μSv (microsievert) pour la



Les résultats de 2015 du PSE à proximité de la centrale nucléaire de Point Lepreau ont démontré qu'il n'y a pas d'incidence négative sur la santé du public ou sur l'environnement.



population, soit juste une fraction (0,06 %) de la limite admissible de 1 000 μSv par année, selon les critères établis par la CCSN. Par comparaison, la radiation du milieu naturel, notamment le soleil et les pierres, est d'environ 2 000 à 5 000 μSv par année. Une simple radiographie thoracique représente environ 70 μSv .

Pour compléter les activités de conformité actuelles et continues, la CCSN met en œuvre le Programme

indépendant de surveillance environnementale (PISE). Ce programme valide les résultats des programmes de titulaires de permis d'exploitation par l'entremise de prises d'échantillons et d'analyses indépendantes de la CCSN.

Les résultats les plus récents du PISE pour la centrale nucléaire de Point Lepreau confirment que l'exploitation de cette dernière n'a pas d'incidence sur la santé de la population et que le public et l'environnement à proximité de la centrale sont en sécurité.

Pour en apprendre davantage sur le PISE de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, vous pouvez consulter le site Web suivant : www.nuclearsafety.gc.ca/fra/resources/maps-of-nuclear-facilities/iemp/point-lepreau.cfm



Des jeunes passionnés au sujet des perspectives de carrière

Le 2 novembre 2016, la centrale nucléaire de Point Lepreau a accueilli 48 élèves de la neuvième année dans le cadre de la Journée « Invitons nos jeunes au travail ». Ces élèves venaient d'écoles secondaires de St. Stephen à Hampton, plusieurs d'entre elles à proximité de la centrale. La centrale appuie cette occasion d'apprentissage pour les jeunes depuis 1994.

La journée a commencé par une réunion d'équipe informelle qui a souligné l'importance de la sécurité à la centrale. Cette réunion a aidé les élèves à comprendre les processus en place pour garantir la sécurité des travailleurs et des visiteurs.

Plusieurs ont porté pour la première fois un casque et des lunettes de sécurité. C'était aussi la première fois que tout le monde essayait une combinaison de plastique à adduction d'air, un équipement de protection dont on se sert à la centrale.

La visite de la centrale a aidé les participants à mieux comprendre comment l'électricité est produite et comment les gens qui occupent différents postes soutiennent l'exploitation sûre et fiable de la centrale nucléaire de Point Lepreau.

Les élèves ont également participé à des séances d'information et à des démonstrations sur une grande variété de sujets, dont l'exploitation de la centrale, la formation, la sécurité, la lutte contre les incendies ainsi que l'entretien électrique et mécanique.

Carter Corning, fils de l'employé Paul Corning, est un élève de l'école secondaire Fundy. Il a vraiment apprécié sa journée à la centrale.

« Visiter une installation d'Énergie NB a été une expérience intrigante que j'aimerais revivre, a déclaré Carter. Ce n'est pas facile de dire quelle partie de la visite j'ai préférée, car tout était très intéressant. »



Kara-Ann Lynn Hampton examine les boutons sur un panneau de la salle de commande principale dans le bâtiment de formation par simulateur.

« Ce n'est pas facile de dire quelle partie de la visite j'ai préférée, car tout était très intéressant. »

– Carter Corning



Séance d'information publique



Haut : Paul Thompson, conseiller stratégique principal à la centrale nucléaire de Point Lepreau, explique les différents systèmes qui soutiennent l'exploitation sécuritaire du bâtiment du réacteur.

Bas : Gordon Dalzell, défenseur local de l'environnement, en apprend davantage sur la production d'énergie nucléaire grâce à Leah Belding, opératrice de la salle de commande à la centrale nucléaire de Point Lepreau.

LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE POINT LEPREAU ORGANISE DEUX AUTRES SÉANCES D'INFORMATION PUBLIQUES :

Saint John : le 17 janvier 2017, de 17 h à 19 h 30, au Hilton Saint John

Saint George : le 27 février 2017, de 18 h à 20 h, au centre civique de la place Magaguadavic

Le 29 novembre 2016, la centrale nucléaire de Point Lepreau a organisé une séance d'information publique à la caserne des pompiers de Dipper Harbour.

Cette séance a offert au public l'occasion de se renseigner sur les programmes mis en place pour assurer l'exploitation sûre et fiable de la centrale. Deux douzaines d'employés d'Énergie NB étaient sur place pour répondre aux questions sur la centrale et sur le processus de renouvellement du permis d'exploitation.

Les gens qui ont participé à la séance ont discuté sur un large éventail de sujets, dont l'environnement, la sécurité, la préparation aux situations d'urgence, les mesures prises pour améliorer la fiabilité de l'équipement et Énergie NB dans son ensemble.

Brett Plummer, dirigeant principal de l'exploitation nucléaire et vice-président du nucléaire, affirme que des séances comme celles-ci nous offrent l'occasion d'échanger de l'information et de recevoir les commentaires de la communauté.

« Des discussions en personne comme celle du 29 novembre donnent à notre équipe un aperçu de ce que la communauté attend de nous, ajoute-t-il. Nous faisons tout notre possible pour informer les gens sur nos activités d'exploitation. De cette façon, lorsque nous discutons avec les gens qui habitent à proximité de la centrale, nous pouvons évaluer notre rendement et les domaines où nous pouvons nous améliorer. »



MISE À JOUR SUR LES ACTIVITÉS DE RENOUELEMENT DU PERMIS D'EXPLOITATION

En juin 2016, Énergie NB a déposé une demande pour le renouvellement de son permis d'exploitation du réacteur de puissance à la centrale nucléaire de Point Lepreau pour une période de cinq ans. Ce permis est délivré par un organisme fédéral indépendant de réglementation, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). Le permis d'exploitation actuel prend fin au mois de juin 2017.

L'équipe du service des Affaires réglementaires à la centrale nucléaire de Point Lepreau, dirigée par Jason Nouwens et Rick Gauthier, se prépare pour les audiences publiques en deux parties avec le soutien de tous les employés de la centrale.

« Au cours des prochains mois, dans le cadre du processus de renouvellement du permis d'exploitation, Énergie NB va démontrer à l'organisme de réglementation que la centrale nucléaire de Point Lepreau continue de fonctionner en toute sûreté, satisfaisant ou dépassant les exigences de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*, afin de protéger le public et le personnel de la centrale, » a déclaré Brett Plummer, dirigeant principal de l'exploitation nucléaire et vice-président du nucléaire.

La CCSN prend ses décisions concernant les permis d'exploitation des grandes installations nucléaires par le biais d'un processus d'audience publique. Les audiences publiques seront ouvertes au public et diffusées en direct sur le site Web de la CCSN.

La Commission canadienne de sûreté nucléaire est composée d'experts du secteur nucléaire aux bagages

variés. Vous pouvez en apprendre davantage sur les membres de la CCSN à l'adresse <http://cnscccsn.gc.ca/fra/the-commission/commission-members/index.cfm>

PREMIÈRE PARTIE

La première partie de l'audience aura lieu le 26 janvier 2017, à Ottawa (Ontario). Il y aura des présentations d'Énergie NB et du personnel de la CCSN à la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Les membres de la Commission vont interroger les deux parties au sujet de l'information qui a été soumise et présentée.

DEUXIÈME PARTIE

La deuxième partie de l'audience aura lieu les 10 et 11 mai 2017, à Saint John (Nouveau-Brunswick). Les membres de la Commission vont poursuivre le processus d'audiences publiques avec la participation d'Énergie NB et du personnel de la CCSN. Au cours de la deuxième partie, les intervenants inscrits à l'audience auront l'occasion de présenter des exposés à la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

PARTICIPATION

Nous encourageons le public à prendre part au processus de réglementation en s'inscrivant auprès de la CCSN pour participer à titre d'intervenant jusqu'au 27 mars 2017. Pour en savoir plus, consultez le site Web de la CCSN.



MEILLEURS VŒUX POUR 2017

Le personnel de la centrale nucléaire de Point Lepreau vous souhaite une bonne et heureuse année.

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS

Kathleen Duguay
Chef des Affaires communautaires et du Protocole réglementaire nucléaire
Centrale nucléaire de Point Lepreau
KDuguay@nbpower.com
506-659-6433
www.energienb.com



Énergie NB Power